

## CAPES 2011

### Epreuves d'admission

#### Notes de commentaire sur les équipements mis à disposition des candidats durant la préparation puis la passation de chaque épreuve

La maquette réglementaire précise la mise à disposition, durant la préparation, d'équipements spécifiques pour chacune des deux épreuves :

| Leçon  | Epreuve sur dossier   |
|--|---|
| Durant la préparation, le candidat dispose : <ul style="list-style-type: none"><li>• d'un clavier électronique MIDI ;</li><li>• d'un ordinateur multimédia équipé d'un logiciel d'édition audionumérique ;</li><li>• d'un logiciel de présentation multimédia, d'un séquenceur et d'un éditeur de partition ;</li><li>• d'un exemplaire du programme d'éducation musicale pour le collège.</li></ul> | Durant la préparation, le candidat dispose : <ul style="list-style-type: none"><li>• d'un clavier électronique MIDI ;</li><li>• d'un ordinateur multimédia équipé d'un logiciel de présentation, d'un séquenceur, d'un éditeur de partition et d'un éditeur audionumérique ;</li><li>• d'un exemplaire du programme d'éducation musicale pour le collège.</li></ul> |

#### Equipement matériel et logiciel

- Par **clavier électronique MIDI**, il faut entendre clavier maître MIDI, 5 octaves, toucher non lesté et muni des commandes traditionnelles de contrôle d'un clavier de cette nature.
- Par **ordinateur multimédia**, il faut entendre un ordinateur portable 17" (muni d'un clavier intégrant un pavé numérique), par exemple du type Dell Inspiron 17 Intel Core i. Y est connecté un casque audio de bonne qualité. L'ordinateur est équipé du système d'exploitation Windows 7.
- Par **logiciel d'édition audionumérique / séquenceur**, il faut entendre le logiciel **Magix Samplitude Music Studio16** qui propose en un seul ensemble les fonctions traditionnelles d'arrangement et d'édition MIDI et audio. Le logiciel dispose de son propre module de sons (Vita) organisé selon les grandes catégories traditionnelles (cordes, vents, percussions, etc.).
- En complément, l'éditeur audionumérique gratuit **Audacity** est installé sur l'ordinateur.
- Par **logiciel de présentation**, il faut entendre le logiciel Microsoft **PowerPoint** issu de la suite Microsoft Office 2007. Il est accompagné du logiciel **Microsoft Word**.
- Par **éditeur de partition**, il faut entendre le logiciel **Finale 2009**.
- En outre, un **outil de copie d'écran – ou partie d'écran – MWSnap** est également disponible, permettant notamment si cela est utile d'insérer dans une présentation des représentations de la musique (séquenceur, éditeur audionumérique, éditeur de partition).
- Chacun de ces outils est accessible depuis la barre de tâches au bas du bureau de l'ordinateur.

#### Programme de l'éducation musicale au collège

- Le **programme officiel de l'éducation musicale au collège** est déposé, au format PDF (Acrobat reader) sur le bureau de l'ordinateur.

#### Banque de fichiers audio

- La banque de fichiers audio présentée par le sujet est disponible depuis le logiciel **iTunes**. L'onglet « musique » du logiciel (en haut à gauche) fait apparaître l'ensemble de ces propositions qu'il est alors possible d'écouter.
- Une **copie de ces fichiers** est déposée dans un dossier « fichiers audios » sur le bureau de l'ordinateur. Autant que de besoin, le candidat peut éditer celui ou ceux de son choix sans affecter leur lecture sous iTunes.

L'utilisation des logiciels mis à disposition du candidat relève de son exclusive responsabilité. Il gagne alors à privilégier l'usage des fonctions essentielles qui lui sont offertes au regard des exigences des épreuves. Dans tous les cas, le jury ne pourra se substituer au candidat (aussi bien durant la préparation que durant l'épreuve) pour résoudre un problème faisant suite à l'utilisation d'une fonction logicielle mal maîtrisée par le candidat.

### **Transfert des données entre salle de préparation et salle d'épreuve**

- Dans la salle d'épreuve, le candidat retrouve le même environnement matériel, informatique et logiciel. La banque audio correspondant à son sujet est également installée dans le logiciel iTunes. Au terme de sa préparation, il doit donc veiller à réunir l'ensemble des documents créés et/ou édités pour le copier sur une clef USB qui lui sera remise par le surveillant de salle. Arrivé en salle d'épreuve, il copie le contenu de cette clef sur le bureau de son nouvel ordinateur avant de débiter sa présentation.

### **Impression de documents**

- Dans chaque salle de préparation, les ordinateurs sont reliés à une imprimante en réseau noir et blanc. Chaque candidat peut ainsi imprimer les documents qui lui semblent utiles pour soutenir son exposé devant le jury.
- A destination du jury, une seule impression en trois exemplaires est demandée : celle du passage réalisé pour deux voix égales avec accompagnement dans l'épreuve sur dossier.

### **Vidéoprojecteur**

- Pour l'épreuve de leçon, l'ordinateur est relié avec un vidéoprojecteur. La copie d'écran peut être activée ou désactivée selon une procédure simple qui sera précisée en salle de préparation puis en salle d'épreuve.